

Résumé des principes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

www.bmci.ma

autonome. La norme IAS 39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation de l'opération sur la base de la différence entre la juste valeur du contrat hybride et la juste valeur du dérivé incorporé.

Au 30 juin 2011, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice impossible au cours des exercices appropriés. L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

ACTIFS FINANCIERS : PRÊTS ET CRÉANCES

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe BMCI, les participations dans des crédits syndiqués, ainsi que les crédits acquis non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie. Cette catégorie inclut également les instruments financiers représentant les emplois obligatoires de par la réglementation.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt. Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les commissions perçues sur des engagements de financement prélabiles à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

• Provision pour dépréciation des prêts et créances

Des dépréciations sont constituées sur les crédits (et les autres actifs financiers classés dans la catégorie des prêts et créances) dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur mesurable liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille d'éléments homogènes.

Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le groupe suivent des principes analogues.

Au niveau individuel, la dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Toute appréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ». À compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur récupérable estimée calculée au taux d'intérêt effectif d'origine (effet de désactualisation).

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe BMCI, fondée sur des données historiques permettant notamment de déterminer le taux de passage des crédits de la catégorie des créances « saines » vers la catégorie des créances « en souffrance » ou « à risque avéré ».

Ces données historiques sont ajustées, si nécessaire, pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté des comptes. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Les données historiques et l'analyse susvisée servent de base pour le calcul des provisions collectives (sur la base de portefeuilles) en tenant compte de l'échéancier prévisionnel de récupération des créances ainsi que de l'effet de l'actualisation au taux d'intérêt effectif d'origine moyen du groupe d'actifs homogènes.

CRÉDITS HORS MARCHÉ

Le Groupe BMCI s'est basé sur la circulaire de Bank Al-Maghrib qui fixe les taux planchers pour identifier les crédits hors marché. L'analyse effectuée pour identifier l'existence ou l'absence de crédits émis à des conditions hors marché a permis de conclure que tous les crédits émis par le Groupe BMCI sont octroyés à des conditions normales du marché. Par conséquent, aucune décote n'est à constater.

ACTIFS FINANCIERS : TITRES

Les titres détenus sont classés en quatre catégories.

Actifs financiers à la valeur de marché par résultat (HFT)

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transactions),
- les actifs financiers évalués, sur option, à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 et les conditions d'application de l'option de juste valeur.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais de transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente (AFS)

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs.

Titres détenus jusqu'à leur échéance (HTM)

La catégorie « titres détenus jusqu'à l'échéance » est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe à l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans)

Le Groupe BMCI ne détient pas des titres classés dans cette catégorie.

Titres du portefeuille « Prêts et créances »

La catégorie « Prêts et créances » est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable non cotés et non destinés à être cédés et que le groupe a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti.

Options retenues

Les instruments détenus en portefeuilles (bons de trésor jeune promoteurs, bons de trésor sociaux éconómiques, bons CIH) ont été classés dans la catégorie « Prêts et créances ».

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

• Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation durable ou significative résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition. En particulier, concernant les titres à revenu variable cotés sur un marché actif, une baisse prolongée ou significative du cours en deçà de son coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est constatée et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est à nouveau appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

S'agissant d'un titre à revenu variable, la dépréciation est constituée en produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. Par ailleurs, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation comptabilisée en résultat.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts clientèle sont comptabilisés au coût historique.

CONTRAT DE LOCATION

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il y a lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis ou loué, diminuée ou majorée des commissions versées ou perçues et de tous les autres frais inhérents à l'opération.

Résumé des principes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

www.bmci.ma

Le taux d'intérêt étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE) déterminé conformément aux dispositions de l'IAS 39.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- La valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie ;
- et, la valeur d'entrée du bien qui est égale à la juste valeur initiale augmentée des coûts directs initiaux.

Les contrats de leasing accordés par BMCI Leasing sont des contrats de location-financement. Ces contrats ont été retraités au taux d'intérêt effectif (TIE).

PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

PASSIFS ÉVENTUELS

Au 30 juin 2011, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques»
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe BMCI détient des participations directes ou indirectes.

DÉNOMINATION	SECTEUR D'ACTIVITÉ	MÉTHODE	% CONTRÔLE	% INTÉRÊT
BMCI Bank	Banque			
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100,00%	100,00%
EX BMCI Crédit Conso (*)	Crédit à la consommation	IG	51,00%	51,00%
BMCI Crédit Conso (Issue de la fusion entre EX BMCI Crédit Conso et CETELEM) (**)	Crédit à la consommation	IG	25,34%	25,34%
BMCI Leasing	Leasing	IG	72,03%	72,03%
Arval Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100,00%	100,00%
BMCI Gestion	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCI Fonds	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100,00%	100,00%
BMCI Assurance	Courtage en produit d'assurance	IG	100,00%	100,00%
IMMOBILIERE SIDI MAAROUF	Société immobilière	IG	100,00%	100,00%

(*) Consolidée jusqu'au 27 juin 2011

(**) Consolidée au 30 juin 2011 après déconsolidation de l'ex BMCI Crédit Conso

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore ;
- Financements spécialisés : BMCI de crédit à la consommation (BCC), BMCI leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement. Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

Le Groupe BMCI est soumis au respect de la réglementation prudentielle prescrite par Bank Al-Maghrib (la banque centrale du Maroc), il s'agit notamment du ratio de solvabilité et de division des risques. Le ratio de solvabilité du Groupe, conformément à la circulaire N° 25/G/2006, est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de

marché et du risque opérationnel. Les fonds propres prudentiels sont déterminés conformément à la circulaire N° 7/G/2010 de Bank Al-Maghrib. Ils sont répartis en trois catégories (les fonds propres de base, les fonds propres complémentaires et les fonds propres sur-complémentaires) desquelles sont réalisées un certain nombre de déductions.

FONCTION ET STRATÉGIE DE GESTION DES RISQUES

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité. Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank-Al Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- le risque de crédit et de contrepartie ;
- les risques de marché ;
- le risque de taux et de liquidité ;
- les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : Une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie.

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

• Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

- **Contrôles de 1^{er} niveau** : ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.
- **Contrôles de 2^e niveau** : la Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^e niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.
- **Contrôles de 3^e niveau** : le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

• Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque ; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné. La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition. Ces limites sont validées et suivies par les

Résumé des principes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

www.bmci.ma

instances dirigeantes.

• Risques de Marché

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes bâloises. La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2^e niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marchés qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journalier retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.
- Un suivi fonctionnel de 3^e niveau assuré par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas.

Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Vega)

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change. Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position (Short// Long) et des Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Vega). La GEaR est un modèle de simulation de pertes maximales développé en utilisant une simulation Monte Carlo à intervalle de confiance de 99 %.

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en VaR et des limites de sensibilité dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations/Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Visés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Trésorier, au Responsable Salle des Marchés, puis à la Direction Générale et à la Direction des Risques. Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VAR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche « Mark To Market » qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche « Funding » qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

• Risque de taux et de liquidité

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Maîtriser les risques financiers,
- Éviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Orienter la politique commerciale de sorte à préserver la marge en développant les actifs longs à taux fixe suite à la remontée des taux long terme.
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale.

Risque de taux

Deux types de risque de taux d'intérêt sont distingués :

- Les risques de taux d'intérêt structurel liés aux opérations clientèle regroupés dans les livres dénommés Book Commercial.
 - Les risques de taux d'intérêt structurel liés au Book Fonds Propres.
- Les analyses ALM ont vocation à couvrir les risques de taux d'intérêt structurels de ces deux périmètres.

Ces derniers peuvent découler d'une :

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)

- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance. Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoules » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes. Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) sont définies par bande d'échéance pour chaque book. Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Risque de liquidité

- Mensuellement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :
 - le niveau d'exposition de l'Institution en termes de risque de taux et de liquidité
 - le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
 - la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
 - le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.
- Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la banque et de ces concurrents.

• Risques opérationnels :

Bank Al Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le Groupe BNP Paribas, le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al Maghrib en la matière.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
 - un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et de l'exhaustivité des données.
 - l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels.
- Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. A ce titre, le dispositif de contrôle permanent a continué à enregistrer des évolutions importantes en 2011 avec l'optimisation de la couverture du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe et le déploiement des outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.

APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standard. Ces travaux ont abouti à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel. Bank Al-maghrib a édicté en Décembre 2010, la réglementation relative au passage aux méthodes avancées. Cette réglementation donnera lieu à un ensemble des notices techniques qui seront finalisées courant l'année 2011. Le régulateur a édicté les textes relatifs au pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ». Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

États financiers consolidés

IFRS/IAS au 30 juin 2011



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

www.bmci.ma

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DE LA SITUATION INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉE PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2011

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (Groupe BMCI) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011. Cette situation intermédiaire consolidée fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7 678 304 dont un bénéfice net de KMAD 475 760.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BMCI a fait l'objet au cours de l'exercice 2010 d'un contrôle de l'Administration fiscale portant sur les exercices 2006 à 2009 inclus, couvrant l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur le revenu. La notification des résultats du contrôle a été reçue au cours du mois de décembre 2010 et a donné lieu à un provisionnement forfaitaire dans les comptes au 31 décembre 2010. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de conclure sur le niveau de la provision constituée suite à ce redressement fiscal.

Sur la base de notre examen limité, et à l'exception de la situation décrite dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BMCI arrêtés au 30 juin 2011, conformément aux normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 22 septembre 2011

PwC Maroc,
M. Bouraqadi Saadani
Associé

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS Audit et Conseil
K. Mokdad
Associé Gérant

BILAN ACTIF IFRS		En milliers de DH	
	30/06/11	31/12/10	
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC,			
SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	2 191 449	3 891 865	
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	1 143 026	783 127	
INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE			
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	3 215 935	3 130 263	
PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	1 479 615	3 932 799	
PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	56 875 457	52 629 091	
ECART DE RÉÉVALUATION ACTIF DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX			
PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE			
ACTIFS D'IMPÔT EXIGIBLE	266 705	13 293	
ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	64 919	44 391	
COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS	366 839	345 360	
ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS			
PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE	12 663	6 331	
IMMEUBLES DE PLACEMENT	21 001	21 472	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 386 752	1 324 897	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	178 694	179 250	
ECARTS D'ACQUISITION	87 720		
TOTAL ACTIF IFRS	67 290 774	66 302 138	

COMPTE DE RÉSULTATS IFRS		En milliers de DH	
	30/06/11	30/06/10	
Intérêts et produits assimilés	1 693 982	1 620 380	
Intérêts et charges assimilés	508 164	503 426	
MARGE D'INTÉRÊT	1 185 819	1 116 954	
Commissions perçues	205 545	197 182	
Commissions servies	18 520	15 454	
MARGE SUR COMMISSIONS	187 025	181 728	
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	103 309	135 212	
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-9 058	2 187	
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DE MARCHÉ	94 251	137 398	
Produits des autres activités	17 114	19 701	
Charges des autres activités	47 365	45 932	
PRODUIT NET BANCAIRE	1 436 844	1 409 849	
Charges générales d'exploitation	524 175	491 189	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	72 148	61 714	
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	840 521	856 947	
Coût du risque	82 736	105 142	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	757 786	751 805	
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	6 333	5 031	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-8 455	-	
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	755 663	756 836	
Impôts sur les bénéfices	279 903	273 810	
RÉSULTAT NET	475 760	483 026	
Résultat hors groupe	5 869	9 172	
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	469 891	473 854	
Résultat par action (en dirham)	35	36	
Résultat dilué par action (en dirham)			

BILAN PASSIF IFRS		En milliers de DH	
	30/06/11	31/12/10	
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX			
PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	10 020	21 987	
INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE			
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	8 402 467	7 339 738	
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	41 238 388	42 643 318	
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	7 329 962	6 949 583	
ECART DE RÉÉVALUATION PASSIF DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX			
PASSIFS D'IMPÔT COURANT	273 781	10 074	
PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	138 682	127 233	
COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS	1 931 943	1 598 408	
DETTES LIÉES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS			
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	287 228	262 150	
SUBVENTIONS, FONDOS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDOS SPÉCIAUX DE GARANTIE			
DETTES SUBORDONNÉES			
CAPITAL ET RÉSERVES LIÉES	4 595 648	4 560 648	
RÉSERVES CONSOLIDÉES	2 598 292	1 969 709	
• Part du groupe	2 292 825	1 875 010	
• Part des minoritaires	305 467	94 699	
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS, PART DU GROUPE	8 603	13 449	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	475 760	805 840	
• Part du groupe	469 891	787 594	
• Part des minoritaires	5 869	18 247	
PASSIF IFRS	67 290 774	66 302 138	
CAPITAUX PROPRES	7 678 304	7 349 646	
• Part du groupe	7 366 968	7 236 701	
• Part des intérêts minoritaires	311 336	112 946	

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		En milliers de DH	
	30/06/11	30/06/10	
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	755 663	756 836	
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	72 148	61 714	
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	79 997	105 582	
+/- Dotations nettes aux provisions	25 078	9 684	
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	6 333	5 031	
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-	-	
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-	
+/- Autres mouvements	7 198	-85 585	
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET	190 754	96 426	
AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	190 754	96 426	
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 689 909	-972 540	
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-5 739 193	698 154	
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-84 851	401 107	
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	312 056	238 890	
- Impôts versés	-275 843	-310 809	
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS	-3 097 921	54 802	
PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-2 151 504	908 064	
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	-2 151 504	908 064	
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-12 665	-10 063	
+/- Flux liés aux immeubles de placement	471	-5 229	
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-221 167	-108 365	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-233 361	-123 457	
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-139 450	-667 071	
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement			
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-139 450	-667 071	
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	-2 524 314	117 336	
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-2 524 314	117 336	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 990 881	2 935 775	
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 891 865	2 955 127	
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	99 016	-19 352	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 466 567	3 053 111	
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 191 449	2 942 083	
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-724 882	111 028	
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-2 524 314	117 336	

États financiers consolidés

IFRS/IAS au 30 juin 2011



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

www.bmci.ma

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	CAPITAL	RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL	ACTIONS PROPRES	RÉSERVES ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS	GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	En milliers de DH	
							INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2009	1 281 828	3 274 518		2 526 120	2 194	7 084 660	111 415	7 196 075
Changements de méthodes comptables								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2009 CORRIGÉS	1 281 828	3 274 518		2 526 120	2 194	7 084 660	111 415	7 196 075
Opérations sur capital								
Paiements fondés sur des actions	-127					-127		-127
Opérations sur actions propres				-650 353		-650 353	-16 717	-667 070
Dividendes				-4 429				
Autres		4 429		787 594		787 594	18 247	805 841
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2010								
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)					11 255	11 255		11 255
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)						3 672		3 672
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				3 672	11 255	14 927	-	14 927
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)								
Variations de périmètre								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2010	1 281 701	3 278 947		2 662 604	13 449	7 236 701	112 945	7 349 646
Changements de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2010 corrigés	1 281 701	3 278 947		2 662 604	13 449	7 236 701	112 945	7 349 646
Opérations sur capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres				-331 971		-331 971	-8 949	-340 920
Dividendes				-35 769		-769		-769
Autres		35 000		469 891		469 891	5 869	475 760
RÉSULTAT AU 30 JUIN 2011								
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)					-4 845	-4 845		-4 845
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)						-2 039		-2 039
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				-2 039	-4 845	-6 885	-	-6 885
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)								
Variations de périmètre							201 471	201 471
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 30 JUIN 2011	1 281 701	3 313 947		2 762 716	8 603	7 366 968	311 336	7 678 304

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH	
	30/06/11	30/06/10
RÉSULTAT NET	475 760	483 026
Écart de conversion		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	8 603	15 068
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	8 603	15 068
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	484 364	498 094
Part du groupe	478 495	488 922
Part des minoritaires	5 869	9 172

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	En milliers de DH	
	30/06/11	31/12/10
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	3 215 935	3 130 263
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉS	3 095 324	2 916 704
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	9 900	17 144
• Titres cotés	9 682	12 966
• Titres non cotés	218	4 178
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	62 605	77 566
• Titres cotés	30 323	32 901
• Titres non cotés	32 282	44 665
TITRES DE PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉS	48 106	118 869
TOTAL DES TITRES DISPONIBLE À LA VENTE	3 215 935	3 130 263

GAINS ET PERTES LATENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	30/06/11			31/12/10		
	JUSTE VALEUR	GAINS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR	GAINS LATENTS	PERTES LATENTES
Effets publics et valeurs assimilées	3 055 351	4 292	1 614	2 864 490	10 375	2 759
Obligations et autres titres à revenu fixe	9 682	-	2 295	16 926	1 103	23
Actions et autres titres à revenu variable	62 510	17 040	-	77 544	16 906	-
Titres de participation non consolidés	48 106	-	5 235	118 849	-	5 933
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	40 286	-	-	52 454	-	-
VALEUR AU BILAN DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	3 215 935	21 333	9 144	3 130 263	28 384	8 715
Total gains et pertes latents	-	21 333	9 144	-	28 384	8 715
Impôts différés	-	6 781	3 195	-	9 297	3 077
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponible à la vente nets	-	14 551	5 948	-	19 087	5 638
GAINS ET PERTES LATENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE À LA VENTE NETS PART GROUPE		14 551	5 948		19 087	5 638

RÉPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR NATURE DE PRIX DE MARCHÉ OU DE MODÈLE UTILISÉ POUR LA VALORISATION

	30/06/11				31/12/10			
	PRIX DE MARCHÉ	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES OBSERVABLES	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES NON OBSERVABLES	TOTAL	PRIX DE MARCHÉ	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES OBSERVABLES	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES NON OBSERVABLES	TOTAL
ACTIF FINANCIERS								
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	1 143 026			1 143 026	783 127			783 127
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option								
PASSIF FINANCIERS								
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	10 020			10 020	21 987			21 987
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option								

IMMEUBLES DE PLACEMENT

	En milliers de DH			
	31/12/10	VARIATION PÉRIMÈTRE	ACQUISITIONS	CESSIONS ET ÉCHÉANCES
Valeur brute	25 345		-	
Amortissements et provisions	3 873			471
VALEUR NETTE AU BILAN	21 472		-	-471

États financiers consolidés

IFRS/IAS au 30 juin 2011



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

www.bmci.ma

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers de DH

	31/12/10			30/06/11		
	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	VALEUR NETTE
Terrains et constructions	1 131 079	234 379	896 700	1 181 531	250 462	931 069
Equip. Mobilier, installation	583 795	478 224	105 571	319 233	207 953	111 280
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	718 528	395 902	322 626	567 655	223 252	344 403
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 433 402	1 108 505	1 324 897	2 068 419	681 667	1 386 752
Logiciels informatiques acquis	256 165	162 755	93 410	195 037	110 056	84 981
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	85 840		85 840	95 797	2 084	93 713
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	342 005	162 755	179 250	290 834	112 140	178 694

ECARTS D'ACQUISITIONS

En milliers de DH

	31/12/10	VARIATION PÉRIMÈTRE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	30/06/11
Valeur brute		87 720			87 720
Cumul des pertes de valeurs					0
VALEUR NETTE AU BILAN	0	87 720	0	-	87 720

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers de DH

	30/06/11	31/12/10
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	1 479 615	3 932 799
Comptes et prêts	1 362 508	1 969 930
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	93 009	1 949 029
Total en principal	1 455 517	3 918 959
Créances rattachées	24 098	13 840
Provisions	-	-
Valeur nette	1 479 615	3 932 799
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	5 657 673	3 963 419
Comptes ordinaires	85 145	98 905
Comptes et avances à terme	5 572 528	3 864 514
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	-	-

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

En milliers de DH

	30/06/11	31/12/10
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	52 636 708	48 273 320
Créances commerciales	14 882 728	12 645 919
Autres concours à la clientèle	29 588 033	29 176 843
Valeurs reçues en pension		
Comptes ordinaires débiteurs	10 728 477	8 659 787
Total en principal	55 199 238	50 482 549
Créances rattachées	168 684	164 012
Provisions	2 731 213	2 373 240
Valeur nette	52 636 708	48 273 320
OPÉRATIONS DE CRÉDIT BAIL	4 238 749	4 355 771
Crédit-bail immobilier	1 495 643	1 546 623
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	2 654 015	2 748 581
Total en principal	4 149 658	4 295 204
Créances rattachées	285 129	247 453
Provisions	196 039	186 886
Valeur nette	4 238 749	4 355 771

TOTAL	56 875 457	52 629 091
--------------	-------------------	-------------------

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers de DH

	30/06/11	31/12/10
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	8 402 467	7 339 738
Comptes et emprunts	7 881 578	6 991 403
Valeurs données en pension	400 042	202 901
Total en principal	8 281 620	7 194 304
Dettes rattachées	120 847	145 434
Valeur au bilan	8 402 467	7 339 738
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	5 797 808	4 108 450
Comptes ordinaires créditeurs	110 080	121 140
Comptes et avances à terme	5 633 461	3 933 561
Dettes rattachées	54 267	53 749

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

En milliers de DH

	30/06/11	31/12/10
Comptes ordinaires créditeurs	23 800 144	24 357 688
Comptes d'épargne	6 116 342	5 874 009
Autres dettes envers la clientèle	10 473 964	11 366 997
Valeurs données en pension	687 751	886 155
TOTAL EN PRINCIPAL	41 078 201	42 484 849
Dettes rattachées	160 187	158 469

VALEUR AU BILAN	41 238 388	42 643 318
------------------------	-------------------	-------------------

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de DH

	SOLDE AU 31/12/10	VARIATION DE PÉRIMÈTRE	DOTATIONS	REPRISES UTILISÉES	REPRISES NON UTILISÉES	AUTRES VARIATIONS	SOLDE AU 30/06/11
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	5 398	0	0	0	0	0	5 398
Provision pour engagements sociaux	69 074		7 810	6 279			70 605
Provision pour litige et garanties de passif	68 962				724		68 238
Provision pour risques fiscaux	0	0	0	0	0	0	0
Provision pour impôts	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	118 716	24 273	24	26			142 987
TOTAL	262 150	24 273	7 834	6 305	724		287 228

MARGE D'INTÉRÊT

En milliers de DH

	30/06/11			30/06/10		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	1 582 729	323 087	1 259 642	1 527 580	322 700	1 204 881
Comptes et prêts / emprunts	1 387 094	257 741	1 129 353	1 340 625	261 583	1 079 043
Opérations de pensions	325	12 769	-12 444	603	13 215	-12 612
Opérations de location-financement	195 310	52 577	142 733	186 352	47 902	138 450
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	27 880	43 982	-16 102	32 005	55 903	-23 898
Comptes et prêts / emprunts	26 707	40 427	-13 720	31 462	39 218	-7 756
Opérations de pensions	1 173	3 555	-2 382	543	16 685	-16 142
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE		141 095	-141 095		124 823	-124 823
ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	83 372		83 372	60 795		60 795
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	1 693 982	508 164	1 185 819	1 620 380	503 426	1 116 954

COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	30/06/11			30/06/10		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	38 795	17 970	20 825	42 397	47	42 350
• avec les établissements de crédit	-	3	-3	-	-	-
• avec la clientèle	27 927	17 001	10 926	29 402	-	29 402
• sur titres	8 946	924	8 022	10 198	-	10 198
• de change	1 716	-	1 716	1 430	47	1 383
• sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	206	42	164	1 367	-	1 367
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	166 750	550	166 200	154 785	15 407	139 378
• Produits nets de gestion d'OPCVM	26 561	518	26 043	26 706	24	26 682
• Produits nets sur moyen de paiement	54 431	32	54 399	48 559	13 583	34 976
• Assurance	19 937	-	19 937	16 456	-	16 456
• Autres	65 821	-	65 821	63 064	1 800	61 264
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	205 545	18 520	187 025	197 182	15 454	181 728

États financiers consolidés

IFRS/IAS au 30 juin 2011



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

www.bmci.ma

COÛT DU RISQUE

En milliers de DH

	30/06/11	30/06/10
DOTATIONS AUX PROVISIONS	-192 049	-379 585
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-192 049	-372 196
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature		
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		-7 389
REPRISES DE PROVISIONS	112 246	281 968
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	111 524	279 382
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature		
Reprise des autres provisions pour risques et charges	722	2 586
VARIATION DES PROVISIONS	-2 933	-7 525
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-3 365	-7 589
Décote sur les crédits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	432	64
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
COÛT DU RISQUE	-82 736	-105 142

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 30/06/2011

En milliers de DH

ENTREPRISES CONSOLIDÉES PAR :	INTEGRATION PROPORTIONNELLE	MISE EN EQUIVALENCE	INTÉGRATION GLOBALE
ACTIF			
Prêts, avances et titres			6 128 106
Comptes ordinaires			123 453
Prêts			5 695 829
Titres			308 824
Opération de location financement			
Actif divers			31 242
TOTAL			6 159 348
PASSIF			
Dépôts	624 006		131 554
Comptes ordinaires	5 006		123 453
Autres emprunts	619 000		8 101
Dettes représentées par un titre			308 824
Passif divers			5 718 970
TOTAL	624 006		6 159 348
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE			
Engagements donnés			5 927 520
Engagements reçus	5 354		5 922 166

ELÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 30/06/2011

En milliers de DH

ENTREPRISES CONSOLIDÉES PAR :	INTEGRATION PROPORTIONNELLE	MISE EN EQUIVALENCE	INTÉGRATION GLOBALE
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS			119 902
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	14 730		120 405
COMMISSIONS (PRODUITS)			17 372
COMMISSIONS (CHARGES)			10 773
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES		-	
PRESTATIONS DE SERVICES RECUES		828	7 581
LOYERS RECUS			1 485

INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉ - BILAN AU 30/06/2011

En milliers de DH

	BANQUE DE DÉTAIL	SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES	BANQUE OFFSHORE	SOCIÉTÉ DE GESTION D'ACTIFS	AUTRES	TOTAL
TOTAL BILAN	51 665 281	8 086 160	7 376 261	32 355	130 717	67 290 774
dont						
ELÉMENTS D'ACTIF						
• Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 143 026					1 143 026
• Actifs disponibles à la vente	3 026 213		135 649	23 792	30 280	3 215 935
• Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 454 704	19 915	4 996			1 479 615
• Prêts et créances sur la clientèle	41 872 899	7 794 928	7 203 420	49	4 161	56 875 457
• Immobilisations corporelles	1 306 289	8 390	7 286	436	64 351	1 386 752
ELÉMENTS DU PASSIF						
• Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 344 330	493 774	6 564 324	11	28	8 402 467
• Dettes envers la clientèle	40 429 686	536 355	272 347			41 238 388
• Provisions techniques des contrats d'assurance						
• Dettes subordonnées						
• Capitaux propres	7 088 314	566 080	39 531	18 756	-34 378	7 678 304

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 30/06/2011

En milliers de DH

	BANQUE DE DÉTAIL	SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES	BANQUE OFFSHORE	SOCIÉTÉ DE GESTION D'ACTIFS	AUTRES	ÉLIMINATIONS	TOTAL
MARGE D'INTÉRÊT	1 075 565	91 025	22 162	-4	-3 432	503	1 185 819
MARGE SUR COMMISSIONS	158 316	3 276	2 292	17 152	14 243	-8 254	187 025
PRODUIT NET BANCAIRE	1 372 377	94 197	24 716	17 583	20 844	-92 874	1 436 844
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	488 935	28 159	2 249	5 681	8 388	-9 237	524 175
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	754 552	42 917	22 197	11 495	10 263	-83 638	757 786
RÉSULTAT NET	501 990	19 567	13 964	8 053	5 157	-72 972	475 760
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	501 990	13 698	13 964	8 053	5 157	-72 972	469 891

États financiers consolidés

IFRS/IAS au 30 juin 2011



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

www.bmci.ma

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	30/06/11	31/12/10
	ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	ACTIFS FINANCIERS À LA JV PAR RÉSULTAT SUR OPTION
	ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	ACTIFS FINANCIERS À LA JV PAR RÉSULTAT SUR OPTION
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeur reçus en pension		
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 117 201	763 577
• Titres cotés		
• Titres non cotés	1 117 201	763 577
Actions et autres titres à revenu variable		
• Titres cotés		
• Titres non cotés		
Instruments dérivés	25 825	19 550
Créances rattachées		
JUSTE VALEUR AU BILAN	1 143 026	783 127

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	30/06/11	31/12/10
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	10 020	21 987
JUSTE VALEUR AU BILAN	10 020	21 987

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

En milliers de DH

PAR TYPE DE RISQUE 30/06/2011	VALEUR COMPTABLE		MONTANT NOTIONNEL
	ACTIFS	PASSIFS	
Capitaux propres			
Change	25 824	10 020	
Crédit			
Matières premières			
TOTAL	25 824	10 020	

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	30/06/11	31/12/10
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	7 329 962	6 949 583
Titres de créances négociables	7 329 962	6 949 583
Emprunts obligataires		
DETTES SUBORDONNÉES		
Emprunt subordonnés		
• à durée déterminée		
• à durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
• à durée déterminée		
• à durée indéterminée		
TOTAL	7 329 962	6 949 583

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

En milliers de DH

	30/06/11	31/12/10
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	11 196 745	10 438 232
D'ordre des établissements de crédit	3 430 035	3 285 561
D'ordre de la clientèle	7 766 710	7 152 671
ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS	8 635 616	7 212 117
Des établissements de crédit	8 635 616	7 212 117
De l'état et d'autres organismes de garantie		

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS

En milliers de DH

	30/06/11	31/12/10
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	5 487 375	4 948 725
Aux établissements de crédit	100 000	100 000
A la clientèle	5 387 375	4 848 725
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS	566 400	558 675
Des établissements de crédit	566 400	558 675
De la clientèle		

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers de DH

	VALEUR DE MISE EN ÉQUIVALENCE	RÉSULTAT	TOTAL BILAN	REVENU (CA)	QUOTE-PART DE RÉSULTAT DANS LES SOCIÉTÉS MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	18 941	762 939	133 939	6 333
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE	12 663	18 941	762 939	133 939	6 333

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	30/06/11	30/06/10
Capital en(DH)	1 327 884 000	1 327 884 000
Nombre d'actions	13 278 840	13 278 840
Resultat Part Groupe (KDH)	469 891	473 854
RESULTAT PAR ACTION (DH)	35	36